

**RÉDACTION**  
**ADMINISTRATION**  
**BUREAU DES ABONNEMENTS**  
 Imprimerie Suisse Catholique  
 Fribourg (Suisse)

**ABONNEMENTS**

France	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Belgique	Fr. 2.50	6.—	10.—	20.—
Étranger	4.—	10.—	19.—	38.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.  
 Compte de chèque postal 114 64.  
 O. L. X.

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

**ANNONCES**  
**Publicitas**  
**S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ**  
 Rue Saint-Pierre /  
**FRIBOURG**

**PRIX DES ANNONCES**

1 <sup>re</sup> insertion	30 cent.	la ligne
2 <sup>e</sup> insertion	15 "	"
3 <sup>e</sup> insertion	10 "	"
4 <sup>e</sup> insertion	8 "	"
5 <sup>e</sup> insertion	6 "	"

M. V. X.

## Nouvelles du jour

### Les résultats de l'entrevue d'Aix-les-Bains.

Ainsi qu'il avait été annoncé, M. Millerand et M. Giolitti ont fait publier hier soir une note officielle sur les résultats de leur conférence d'Aix-les-Bains. L'agence Havas, en attendant de nous en donner le texte complet, nous en sert le résumé suivant :

Les présidents du conseil français et italien ont reconnu la concordance des intérêts des deux nations. Ils ont résolu de poursuivre en commun l'œuvre de la solution des vastes problèmes qui demeurent posés après la guerre et dont les principaux sont la pacification générale dans des conditions équitables et le rétablissement de relations économiques normales. Les Alliés doivent rester en étroit accord. L'ensemble des divers traités, tous solidaires, doit constituer une pierre angulaire de l'ordre nouveau ; l'exécution de la paix de Versailles, notamment, est pour la France une nécessité vitale. Il est nécessaire de mettre fin aux guerres qui désolent encore certaines régions. La Pologne devra être à l'abri de toute agression contre son indépendance et sa liberté. Les vues des deux premiers ministres sont en harmonie quant aux moyens d'assurer aussi l'exécution du traité de Sévres (traité de paix avec la Turquie). Vis-à-vis de la Russie, les deux gouvernements respecteront leur mutuelle liberté d'action ; ils conserveront le désir de voir bientôt ce pays rentrer dans le concert européen des peuples. M. Millerand a marqué le prix qu'il attache à un prompt règlement de la question de l'Adriatique par entente directe entre les intéressés. Cette étude des graves problèmes de l'heure a conduit MM. Giolitti et Millerand à constater la nécessité d'une entente amicale entre les deux pays pour leur commune prospérité.

Ce résumé nous démontre que, si les deux hommes d'Etat se sont parfaitement entendus sur des principes généraux de politique auxquels le roi de Siam lui-même pourrait souscrire les yeux fermés, ils n'ont résolu aucun des problèmes pour lesquels il leur était le plus urgent de se rencontrer. Les relations avec les Soviets n'ont pas fait naître la solidarité des deux Etats, dont chacun apportera dans ses rapports avec Lénine la manière qu'il voudra. La façon de traiter la Turquie reste obscure. L'assurance que la Pologne devra être mise à l'abri d'une agression contre sa liberté est la meilleure déclaration de l'entrevue d'Aix-les-Bains. Au sujet du règlement prompt de la question de l'Adriatique, on ne note que le désir de M. Millerand. Cela ne veut pas dire que M. Giolitti ne se passionne pas pour cet objet. Sa collaboration active va de soi puisque l'Italie est surtout intéressée au litige. M. Millerand et M. Giolitti ont pu se séparer sans l'amertume d'avoir dû se faire l'un à l'autre des concessions. Chacun a pu maintenir son point de vue. Des conférences comme celle d'Aix-les-Bains ne font pas avancer la solution des problèmes internationaux. Les deux ministres ont dû se dire : « Nous avons gardé toutes nos difficultés, mais nous avons décidés de ne pas nous brouiller. » C'est déjà quelque chose de savoir pratiquer cette philosophie et de s'en remettre au temps du soin d'arranger les affaires que les hommes eux-mêmes n'arrangent pas.

Lorsque la France intervint à côté de la Pologne pour le secours contre le bolchévisme, on se réjouit fort, à Paris, de la décision analogue prise par le gouvernement belge.

La solidarité de la Belgique avec la France, en cette circonstance, a été l'objet d'une explication à l'un des derniers conseils des ministres de Bruxelles. Il y a été révélé que, au moment où le gouvernement belge délibérait sur l'attitude à prendre à l'égard de la Pologne, M. de Margerie, ambassadeur de France à Bruxelles, se présenta chez M. Delacroix, chef du ministère belge, et lui donna lecture d'une note reçue le matin même, de Paris, où M. Paléologue, secrétaire général du ministère des affaires étrangères de France, notifiât à la Belgique d'aller immédiatement au secours de la Pologne. Cette façon cavalière aurait pu tout gâter. Dans ses conversations avec M. Millerand, la semaine dernière, M. Delacroix eut à cœur de se renseigner exactement sur les injonctions transmises par M. Paléologue.

M. Millerand lui dit qu'il ignorait totalement que pareille note eût été communiquée à Bruxelles, et il n'hésita pas à désavouer l'initiative singulière qu'avait prise M. Paléologue.

Un journal de Bologne, *Il Resto del Carlino*, publie une dépêche de l'ex-ministre italien des affaires étrangères Sonnino, du 21 mars 1915, par laquelle celui-ci notifiât aux ambassadeurs à Paris, à Londres et à Saint-Petersbourg que l'Italie allait entrer en guerre aux côtés des Alliés, pour parer au danger d'une hégémonie autrichienne dans l'Adriatique.

On apprend ainsi que l'Italie était décidée à la guerre deux mois avant la rupture avec l'Autriche.

Dans les rangs des socialistes allemands, un grand revirement se fait au sujet du paradis bolchéviste, à la suite des traitements inhumains infligés aux soixante-dix familles d'ouvriers allemands arrivés en Russie afin de s'y mettre au bénéfice du régime communiste. Quand ces Allemands émigrés réclamèrent qu'on leur donnât de quoi ne pas mourir de faim, le délégué bolchéviste chargé de s'occuper d'eux leur répondit : « Nous ne pouvons pas traiter différemment les ouvriers chinois et les ouvriers allemands. » Et c'est ainsi que ces derniers durent se contenter d'un régime alimentaire qui n'était suffisant que pour les petits estomacs chinois. Un des délégués chargés par le parti socialiste allemand de faire une enquête sur le sort de ses concitoyens partis pour la Russie déclara que les hommes de Moscou traitent la masse humaine « comme de la chair à canon ou du fumier ». Il a rapporté de là-bas que Lénine n'avait aucune confiance dans les socialistes allemands et que, pour bolchéviser l'Allemagne, il y instituerait un comité central de bolchévistes russes qui devraient être les seuls maîtres.

Il y a une seule chose parfaitement vraie dans le paradis bolchéviste : c'est que, à volonté, on s'y exerce de travail. Les ouvriers jouent aux cartes quand cela leur plaît, et, si un contremaître leur fait des observations, ils se mettent à détorérier le matériel.

Aux dires de députés socialistes allemands, Lénine et Troïzky seraient bientôt au bout de leurs expériences criminelles. Ils ne croient plus eux-mêmes au succès de leur mission en faveur du prolétariat dans le monde. Mais ils restent intransigeants, voulant mener jusqu'au bout leur régime de terreur ; après quoi, si l'on ne tombe pas dans un long chaos, on verra surgir une grande Fédération de petits Etats où les paysans exerceraient une influence prépondérante, car ils se sont contents de ce que le communisme russe leur a donné tout d'abord en leur partageant les grands domaines des seigneurs. Maintenant, qu'ils sont devenus propriétaires, ils répudient le testament bolchéviste.

Pour tâcher de résister encore pendant quelque temps, Lénine et Troïzky ne se contentent plus de s'appuyer sur les soviets. Ils ont institué une nouvelle organisation terroriste qui a pris le titre de « Comité de sûreté intérieure ». Les pouvoirs de ce nouveau comité sont absolus ; ses membres peuvent faire mourir sur-le-champ les gens soupçonnés de sentiments dangereux pour le régime communiste. Ce comité de sûreté intérieure aurait même le droit de faire exécuter les membres de l'ancienne commission extraordinaire instituée pour la lutte contre la réaction, sans avoir l'obligation d'en référer au gouvernement central.

Par ces détails, nous voyons que le régime de Lénine est arrivé à la phase qui a marqué en France la fin du régime de la Terreur, à la grande Révolution. L'armée bolchéviste n'est pas plus dévouée à Lénine et à Troïzky qu'elle ne le serait à un dictateur militaire quelconque. Le régime rouge est à la merci d'un mouvement populaire qui pourraient commencer des hommes audacieux.

## La Société des nations à Genève

Genève, 13 septembre.

Lundi matin, 13 septembre, M. le conseiller d'Etat Gignoux avait convoqué les directeurs des journaux quotidiens genevois à son département pour les entretenir des préparatifs faits en vue de l'installation à Genève des divers services de la Société des nations. C'est ce magistrat qui est chargé par le gouvernement cantonal des rapports officiels avec le secrétariat général de la Ligue.

Lors de la visite de sir Eric Drummond dans notre ville, celui-ci a procédé à une enquête très approfondie sur les moyens matériels dont dispose notre cité pour y recevoir et loger convenablement les bureaux du nouvel organisme international.

C'est la Société des nations qui a fait elle-même l'acquisition de l'hôtel national ; mais c'est le canton de Genève qui offre et aménage les locaux nécessaires à l'établissement des multiples services annexes. A cet effet, il a loué les dépendances de l'hôtel des Bergues, qui appartiennent à la Société Picard, Pictet et C<sup>ie</sup>, la salle de la Réformation et l'hôtel Victoria.

Les délégués des Etats siégeront dans la vaste salle de la Réformation. Chaque délégation aura sa table, et, derrière celle-ci, seront placés des pupitres pour les secrétaires. La première galerie sera occupée par les journalistes, qui auront à leur disposition une série de cabines téléphoniques et de locaux de rédaction. L'hôtel Victoria contigu sera mis en communication avec la salle des conférences. Le rez-de-chaussée servira de salon de réunion et de restaurant pour les membres du congrès ; le premier étage sera réservé à la presse et il restera un certain nombre de chambres au troisième et au quatrième étage, où pourront se loger les correspondants des journaux étrangers.

En ce moment-ci, les travaux d'aménagement et de transformation datent leur plein, sous la direction d'architectes compétents.

C'est M. Guillaume Fatio qui a été choisi par sir Eric Drummond comme agent de liaison entre le secrétariat de la Société des nations et le Conseil d'Etat. Celui-ci a agréé cette nomination. L'Etat de Genève a loué pour deux ou trois mois ces différents bâtiments.

La question des communications télégraphiques et téléphoniques avec l'étranger et celle des horaires de chemins de fer est en voie de solution. M. le conseiller fédéral Haab, qui est venu sur les lieux, témoigne d'une large compréhension des besoins de nos hôtes illustres. Les relations ferroviaires avec la France et l'Italie seront grandement améliorées ; les bâtiments de la gare de Cornavin seront réparés et adaptés aux nécessités du trafic. On a renoncé pour le moment à installer un poste de télégraphie sans fil à Genève. Mais le télégraphe sera mis à l'absolue et entière disposition des délégués officiels. Les télégrammes, expédiés à Lyon par fil direct, seront immédiatement transmis par la station du T. S. F. au monde entier. Bordeaux améliorera aussi son service.

Le problème des logements est étudié de près. Outre les hôtels, l'association des intérêts de Genève, qui a procédé à une enquête, informe qu'il y a plus de cent appartements disponibles, un assez grand nombre de villas, 250 chambres meublées et 600 chambres vides dans les pensions.

Un comité de réception a été constitué et un certain nombre de fêtes sont prévues. On parle d'une grande réception officielle par le Conseil fédéral, d'une autre par l'Etat de Genève, d'un gala au théâtre, offert par la Ville, et d'une soirée populaire au bâtiment électoral.

La presse ne sera point oubliée. L'Association genevoise de la presse prend l'initiative de créer un cercle permanent où nos confrères trouveront, en même temps que des salles de travail et de lecture, un excellent restaurant, où ils pourront prendre leurs repas à des conditions particulièrement avantageuses.

Jusqu'ici, 39 Etats ont annoncé leur participation à la Conférence. Onze seront probablement reçus au cours de la réunion de novembre. Les jour où les nations vaincues seront admises dans l'Aréopage des peuples, il n'existera pas au monde de ville plus cosmopolite que Genève.

Tout est donc en bonne voie pour accueillir dignement les délégués officiels qui accourront dans notre ville pour travailler d'un commun accord à la paix entre les peuples.

Puisse le succès couronner les efforts de ces hommes de bonne volonté !

## Nouvelles religieuses

Nouvelle Encyclique

Une note du Vatican annonce que, à l'occasion du quinzième centenaire de saint Jérôme, le Pape publiera une nouvelle Encyclique.

## La visite de M. Millerand en Suisse

C'est demain matin, à 10 h. 15, que M. Millerand arrivera par train spécial en gare de Genève, venant d'Aix-les-Bains. Il sera reçu à sa descente de wagon par le consul général de France, les délégués du Conseil d'Etat et du Conseil administratif.

Il se rendra aussitôt au Bureau international du Travail, dont il visitera les divers services, guidé par le directeur, qui est en même temps son ami, M. Albert Thomas.

A midi, réception des présidents des sociétés françaises à l'hôtel du consulat.

A 1 heure, dîner à l'hôtel des Bergues offert par l'ambassade de France, auquel sont conviés nombre de personnalités officielles.

Vers 3 heures 1/2, une automobile conduira le chef du ministère français à Lausanne.

G.

M. Millerand, président du conseil des ministres français, arrivera mercredi, à 3 h. 45, à Lausanne, où il sera reçu par M. Motta, président de la Confédération, et par MM. les conseillers fédéraux Schulthess et Chuard. Après la réception à la gare, une entrevue aura lieu au Palace-Hôtel.

Le Conseil fédéral offrira à M. Millerand et à sa suite un thé au Palace-Hôtel, auquel prendront part, du côté suisse, outre les représentants du Conseil fédéral, le gouvernement vaudois et le syndicat de Lausanne.

A 6 h. 20, M. Millerand quittera Lausanne pour Paris.

## Polonais et Litvaniens

Kovno, 13 septembre.

Communiqué éditorial officiel : Les Polonais ayant concentré des forces considérables, attaquant les troupes litvaniennes, notamment aux environs de Seiny, où des combats très sérieux ont lieu actuellement.

Les Litvaniens a proposé à la Pologne, par l'intermédiaire de la mission anglaise à Varsovie, de cesser immédiatement l'effusion de sang et d'établir une ligne de démarcation qui laisserait Suwalki aux Polonais, et Seiny aux Litvaniens. Ces détails devraient être réglés à Marienpol.

La Litvanie consent à ce que des représentants des Alliés examinent les événements sur les lieux pour qu'ils puissent constater la vérité de la déclaration litvanienne. La communication des Polonais envoyée à la Société des nations est de pure invention. Le gouvernement litvanien enverra demain une note à la Société des nations.

New-York, 14 septembre.

Selon des nouvelles de Varsovie, le gouvernement polonais invitera le président Wilson à intervenir comme médiateur dans le conflit polono-litvanien. On croit, à Washington, que la Pologne demandera une nouvelle frontière à 100 mètres à l'est de la ligne Curzon.

## Opérations financières bolchévistes

Varsovie, 11 septembre.

On annonce de Riga que le représentant bolchéviste Gukowsky se livre dans cette ville à des opérations de change pour procurer aux soviets les valeurs étrangères nécessaires à leur activité en Occident. C'est par milliards de roubles que se chiffrent ses acquisitions de marks allemands, de couronnes autrichiennes et de dollars et de livres litvaniennes. Le commissaire bolchéviste Lomonossov a déclaré que les soviets ont commandé 2000 locomotives en Allemagne, 1000 en Suède et 1000 aux Etats-Unis.

## Les conflits ouvriers en Italie

Milan, 13 septembre.

Les discussions entre les représentants de la Fédération des industriels et les représentants de la C. G. T. ont été reprises à la préfecture de Milan. Etaient présents pour la C. G. T. les trois secrétaires généraux et pour la fédération des industriels le président, sénateur Conti, et des autres membres du comité directeur. M. d'Aragona, secrétaire de la C. G. T., a déclaré que la solution du conflit des métallurgistes ne pourra pas être résolue par une simple augmentation des salaires ; ce que la classe ouvrière veut, c'est obtenir le contrôle sur les fabriques. Cette solution doit être urgente et celle ne peut pas être renvoyée, a ajouté M. d'Aragona. Le sénateur Conti a déclaré qu'il lui était impossible de préciser sur cette question le point de vue de la fédération des industriels avant d'avoir discuté avec les membres de la fédération.

A ce sujet, une énumération de représentants des plus grandes sociétés industrielles de la Lombardie a eu lieu à Milan.

## Les socialistes allemands et les Soviets

Francofort, 13 septembre.

Le groupe des socialistes indépendants de Saxe n'a pas accepté les conditions posées par Lénine pour la participation au congrès de la troisième internationale.

## NOUVELLES DIVERSES

M. Painlevé, ancien ex-premier ministre à Paris, revenant de Chine en France, s'est embarqué à Schanghai.

Le Sao Paulo, ayant à bord les souverains belges, en route pour le Brésil, a fait escale le 9 septembre à Saint-Vincent Cap Vert.

Le général Lyautey, résident général de la république française au Maroc, a quitté Paris dimanche soir pour Casablanca.

Au Mexique, le général Miseta est à la tête d'une nouvelle révolution contre le nouveau dictateur Obregon.

L'ex-kronprinz d'Allemagne a demandé au gouvernement néerlandais d'être transféré en Allemagne ou dans un endroit de la Hollande autre que Doorn.

Kamenoff, parti de Londres porteur d'un nouveau questionnaire qu'il remettra au gouvernement de Moscou, reviendra prochainement en Angleterre.

Un mandat de Copenhague que les autorités norvégiennes n'ont pas l'intention de permettre à Litvinoff de rester longtemps à Christiania.

De retour d'un voyage d'études en Extrême Orient, le sous-secrétaire d'Etat aux finances américaines, M. Burke, recommande de la façon la plus catégorique d'accorder l'indépendance aux Philippines.

## NÉCROLOGIE

M. Joseph de Kalbermatten

A Sion est décédé, dimanche, après une très longue maladie, admirablement supportée, M. Joseph de Kalbermatten, architecte. Avec ce vénérable vieillard, aimé et respecté de tous, disparaît une noble figure du vieux Sion, si profondément chrétien et attaché aux traditions.

M. de Kalbermatten était né à Sion, en 1840. Remarquablement doué du côté de l'intelligence et du cœur, M. Joseph Kalbermatten, après de solides études au collège de sa ville natale, fréquenta, de 1860 à 1865, le Polytechnicum de Zurich, où il conquit, parmi les premiers, son diplôme d'architecte. A Zurich, il eut pour camarades, entre autres techniciens dont le nom devait un jour passer les limites de leur petite patrie, M. Ernest de Stockalper, de Sion, ingénieur, qui fut l'un des plus actifs artisans du projet du Saint-Gothard, et qui devait, après de longues années passées à l'étranger, achever sa vie dans la même demeure que son ami d'enfance et d'études, cette ancienne maison sémouise dite de la Préfecture, parce que, au temps de l'occupation française, c'est là que s'étaient installés les préfets du « Département du Simplon », les Berthier, Derville-Maléchaud, Rambuteau, et les autres.

Tandis que la plupart des camarades d'études de Joseph Kalbermatten acceptaient des offres avantageuses à l'étranger, lui qui de toute sa vie n'eut jamais la moindre ambition, si ce n'est celle de remplir d'une façon exemplaire tous ses devoirs, restait au pays et passait toute sa vie dans la sphère modeste de sa ville natale.

Architecte d'un goût très sûr et d'une belle inspiration artistique, dessinateur hors ligne, M. de Kalbermatten traça les plans de la plupart des églises qui se construisirent en Valais de 1870 à 1900. Nommé professeur de dessin et de mathématiques spéciales au collège de Sion, en 1865, M. de Kalbermatten fut, dans ce poste modeste, mais méritoire, un exemple accompli de toutes les vertus professionnelles. D'une exactitude proverbiale, d'un dévouement à toute épreuve, d'une droiture ignorant tout compromis, M. de Kalbermatten vit, pendant cinquante ans et plus de professeur, défilant au pied de sa chaire des milliers d'élèves, qui tous gardent de lui un souvenir respectueux et ému. C'est que ce maître savait joindre aux leçons d'un enseignement lumineux les leçons plus hautes des pensées morales et religieuses dont il était profondément pénétré et dont toute sa vie fut la réalisation pleine et magnifique.

A plus d'une reprise, en 1870, en 1886 et en 1894, et pendant une durée de plusieurs années chaque fois, M. de Kalbermatten avait rempli les fonctions de préfet ou recteur du collège. En 1916, et peu après une touchante fête organisée par ses élèves à l'occasion du cinquantième anniversaire de son enseignement, M. de Kalbermatten prit sa retraite. Pendant les quelques années de repos que Dieu lui ménagea après une vie si bien remplie, il s'adonna plus complètement encore aux exercices d'une piété qui fut plus que jamais un exemple et une édification pour tous.

Chrétien en tout et par-dessus tout ; catholique convaincu, d'une foi ardente et toujours entretenue par la prière ; vivant intimement, par la fréquentation régulière de tous les offices liturgiques, la vie même de l'Eglise, M. de Kalbermatten vit venir la mort sans inquiétude.

FRIBOURG

La bénédiction de la première pierre du pont de Pérolles

Discours de M. SAVOY, président du Conseil d'Etat

Monseigneur, Messieurs et chers concitoyens,

C'est un spectacle grandiose et émouvant que celui auquel nous venons d'assister. En cette fin de journée de premier automne, sur les rives romantiques de notre Sarine, dans ce décor féerique créé par l'été qui s'en va, Monseigneur l'Evêque, le chef vénéré et aimé du diocèse, vient bénir la première pierre d'une grande œuvre. Ce monument réalisera les aspirations et les vœux d'un petit peuple et sera un témoin de sa force, de sa vitalité, de son énergie et de sa confiance dans l'avenir.

Le Conseil d'Etat était très désireux de placer sous la protection du Dieu tout puissant les débuts de l'important travail qui commence, parce qu'il est persuadé, comme l'étaient nos ancêtres, que la prière, implorant la clémence du Ciel, est un gage de succès pour tous les travaux des hommes.

Au nom du gouvernement et du peuple fribourgeois, je vous exprime, Monseigneur, notre profonde gratitude pour le nouveau témoignage de bienveillance et d'intérêt que vous donnez, au milieu des nombreux labeurs de votre ministère, aux affaires matérielles du pays, en voulant bien assister à cette cérémonie et inaugurer sur cette vaste entreprise la protection du Tout-Puissant. (Bravos.)

Je forme mes vœux les plus ardents pour la bonne marche des travaux qui ont pour but de relier les deux rives de notre Sarine. Ces souhaits, je les adresse à la maison Ziblin et Cie, qui a assumé le plus large part de l'entreprise, aux entrepreneurs et aux ouvriers qui vont travailler à la construction du nouveau pont.

Le canton de Fribourg s'impose à l'heure présente un très lourd sacrifice pour réaliser cette œuvre attendue depuis plus d'un demi-siècle.

Cette considération ne doit pas être perdue de vue par tous ceux qui trouveront à, pendant plusieurs années, un travail qui aurait peut-être fait défaut si nous n'avions envisagé que la situation financière du pays et si nous n'avions voulu, en réalisant une œuvre de première importance pour le canton, parer dans une certaine mesure à la crise du chômage qui nous préoccupe vivement. Je souhaite que, pendant l'exécution de ces travaux, qui offrent certains dangers, aucun accident ne porte atteinte aux familles des travailleurs. Je forme aussi le vœu de voir les relations entre patrons et ouvriers demeurer empreintes d'une bonne cordialité et de l'esprit de justice, que nous puisions, selon les prévisions des entrepreneurs, inaugurer le 31 octobre 1922 un pont qui soit comme le témoignage d'une entente parfaite et un exemple de ce que peut produire, pour le bien de la collectivité, une collaboration sincère entre les trois grands facteurs de la production : le capital, le travail et la direction. (Applaudissements.)

J'exprime notre reconnaissance à la commission consultative, composée d'ingénieurs dont le dévouement et les compétences firent pour le Conseil d'Etat d'un puissant secours et nous permirent de proposer au Grand Conseil, avec un sentiment de parfaite sécurité, l'exécution d'un travail dont les aléas techniques et financiers suscitaient plus d'une hésitation.

L'orateur montre ensuite, dans l'histoire économique des peuples, l'importance des routes pour le développement de l'activité des nations.

Rappelant que l'empire romain implanta sa domination grâce à son admirable réseau de routes, M. Savoy souligne que, aujourd'hui comme du temps des Romains, on trouve la même préoccupation chez les constructeurs de chaussées, qui cherchent de plus en plus la ligne droite et qui, pour atteindre ce but, s'ingénient

gène l'occasion de se faire connaître et apprécier.

Pendant cette semaine, l'exposition des marchandises suisses doit constituer un appel direct et efficace aux sentiments de solidarité de toutes les classes du peuple, convaincre les acheteurs de notre capacité de production et les engager à soutenir résolument le commerce et le travail national.

L'industrie horlogère

L'industrie horlogère est une industrie d'exportation. Pendant la guerre, l'exportation ne fut pas ralentie, et l'écoulement des montres-bracelets surtout augmenta dans de grandes proportions. Depuis l'armistice, les circonstances se sont modifiées. Les anciennes puissances centrales, les Balkans et surtout la Russie, qui étaient d'excellents clients, ne sont plus maintenant capables d'acheter. Notre industrie horlogère suisse a tout l'air d'aller au-devant d'une période de crise, dont on essaiera d'atténuer les effets en restreignant la production et en améliorant encore la fabrication de manière à mieux soutenir la concurrence.

FAITS DIVERS

ETRANGER

Chute d'avion — 2 morts

A Jaën (Espagne), l'aviateur Rodha avait commencé dans une ascension le juge de paix d'Arjona et un habitant d'Ardujar. L'avion est tombé. Les deux passagers ont été tués et le pilote blessé.

SUISSE

Une nouvelle épidémie ?

Jeu matin, un cheval appartenant à un agriculteur de Colombier a péri presque subitement, malgré les soins du vétérinaire, qui croyait à un empoisonnement par la présence exagérée de colchique se trouvant dans le fourrage. Le même soir, le cheval d'un boucher de Boudry périssait à son tour. Au village et à la caserne, d'autres chevaux sont atteints du même mal. Se trouverait-on en présence d'une nouvelle épidémie ?

Changes à vue de la Bourse de Genève

Table with columns: Demande, Offre, Paris, Londres, Allemagne, Italie, Autriche, Prague, New-York, Bruxelles, Madrid, Amsterdam.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

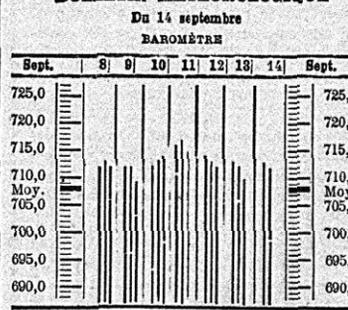


Table with columns: Sept, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, Sept. showing temperature and other data.

TEMPS PROBABLE Zurich, 14 septembre, midi. Ciel variable à nuageux; légers troubles; pluie d'orage.

ne pouvoir se rallier à la manière de voir de M. le conseiller national Borella, qui excluait la représentation proportionnelle pour l'élection du gouvernement.

M. Borella, de son côté, a annoncé que son parti restait adversaire d'un gouvernement de sept membres élus suivant la proportionnelle, celle-ci devant assurer une représentation aux socialistes. Les radicaux accepteraient les initiatives proportionnelles, mais avec un gouvernement de cinq membres et à la condition que l'accord se fît entre les deux anciens partis à l'exclusion de l'extrême-gauche. Là-dessus, la conférence s'est séparée. La parole est maintenant à la commission spéciale du Grand Conseil chargée d'examiner la question constitutionnelle.

A ceux qui vont en France

Les ressortissants suisses qui se rendent en France sont autorisés, désormais, à y séjourner deux mois sans être munis d'une carte d'identité équivalente à un permis de séjour.

Les lettres pour l'étranger

L'Union postale universelle, qui a tenu, pour la dernière fois, ses assises à Rome en 1906, a décidé d'ouvrir son prochain congrès le 1er octobre à Madrid.

Le congrès aura à s'occuper, avant tout, de la réforme des taxes. L'administration française envisage un relèvement des tarifs fixés en 1906, relèvement qui n'excéderait pas en moyenne 100 %.

La taxe des lettres serait de 0 fr. 50 jusqu'à 20 grammes ou fraction de 20 grammes supplémentaire. La taxe des cartes postales serait de 0 fr. 25; celle des imprimés, de 0 fr. 10 jusqu'à 50 grammes; de 0 fr. 20, de 50 à 100 gr., plus 0 fr. 20 par 100 gr. ou fraction de 100 gr. en excédent; celle des échantillons serait de 0 fr. 20 par 100 gr. ou fraction de 100 gr. Les papiers d'affaires seraient assimilés aux lettres.

UN APPEL AU SECOURS

Les catholiques de la paroisse de Winterthour adressent aujourd'hui un appel à l'aide de tous leurs coreligionnaires de Suisse. Un coup terrible a été porté à leurs œuvres par l'incendie du 26 août, qui a détruit le Cercle catholique de Winterthour. Le dommage causé par le feu et l'eau est considérable. Malgré les charges qui pèsent sur le pauvre paroisse, il s'agit pour elle, coûte que coûte, de reconstruire sa maison d'œuvres, si l'on ne veut pas voir arrêtée l'activité florissante du Cercle dans ce centre industriel et socialiste qu'est Winterthour. L'Eglise et le cercle sont les fortresses indispensables dans la Diaspora. Privés de l'un ou de l'autre, les fidèles sont livrés aux attaques de leurs adversaires.

La charité de la population suisse a brillé, pendant la grande guerre, comme une lumière éclatante dont les rayons bienfaisants ont dépassé nos frontières, inondant tout le vieux continent.

Catholiques suisses, ce que vous avez fait pour des frères étrangers, vos cours généraux s'impressionneront de le faire à nouveau pour vos frères de Suisse. Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Coire recommande à l'attention de tous l'appel de la paroisse catholique de Winterthour.

Les dons peuvent être expédiés dans tous les bureaux de poste, par bulletin de versement au compte de chèques N° VIII b. 174 (M. le doyen Meyer, à Winterthour.)

LA VIE ÉCONOMIQUE

Encouragement au travail national

L'Association de la Semaine suisse communique en ce moment-ci aux participants à cette manifestation amicale, qui aura lieu du 16 au 30 octobre, ses prescriptions relatives. Vu le sérieux de la situation économique actuelle, une participation nombreuse s'impose. La prospérité du pays dépend de l'intensité du travail de la population et de l'entraide loyale et générale de toutes les branches de la vie nationale. La Semaine suisse fournit au commerce indi-

Le nègre est-il frappé de catalepsie? A-t-il fait un vœu ?

Un agent intervient. Car les règlements, qui autorisent quiconque à se tenir immobile sur une place publique aussi longtemps qu'il lui plaira, lui interdisent cette distraction s'il la pratique en commun. L'agent disperse les badauds, et, furtivement, pousse le nègre sur la chaussée.

Frôlé par les voitures, le nègre s'anime, les évjé d'une gymnastique habile, puis, automate parfait, il reprend la pose dès qu'il a retrouvé le trottoir, et retombe à l'immobilité qui semble sa raison d'être.

Troublant problème. Est-ce là une mendicité déguisée ? Elle serait licite, en tout cas, et ingénieuse en sa simplicité. Dans un bon quartier, cela peut rapporter environ cinq francs l'heure.

MOT DE LA FIN

— Ne pleurez pas comme ça parce que vous avez perdu votre moitié... Il y a encore de plus grands malheurs, mon cher... Songez donc que votre femme aurait pu vous perdre !

Confédération

Juristes suisses

Hier, lundi, l'Association suisse des juristes a tenu sa 56<sup>me</sup> assemblée annuelle à Bâle. M. le Dr Max Steinhilber, de Bâle, et M. le Dr Aubert, de Genève, ont fait une conférence sur : l'office de contrôle des sociétés par actions, sa constitution, ses tâches et ses responsabilités. Les rapporteurs ont conclu par un certain nombre de vœux visant une protection plus efficace des droits et des intérêts des sociétés vis-à-vis de leurs organes directeurs.

Les édiles socialistes

Le congrès des membres socialistes des autorités communales suisses a siégé à Zurich, sous la présidence de M. Reinhardt, maître au gymnase de Berne, président du parti socialiste; 175 membres d'autorités socialistes étaient présents.

Après un rapport de M. le conseiller national Gustave Müller, de Berne, sur des finances communales, le congrès a adopté une résolution disant que les communes ne peuvent limiter leur dépenses sociales et qu'il faut leur venir en aide notamment par des subventions fédérales. La résolution réclame, en outre, l'autonomie fiscale des communes et prévoit la création d'une banque coopérative communale. Enfin, le congrès des édiles socialistes a protesté contre la réduction de l'impôt sur les bénéfices de guerre.

Presse socialiste

M. Charles Naine, conseiller national, directeur du journal socialiste *le Droit du Peuple*, à Lausanne, abandonne la direction de ce journal, où il est remplacé par une commission de rédaction.

Nos extrémistes

Samedi et dimanche s'est tenue, à Olten, une conférence du parti socialiste de gauche, qui a voté une résolution d'adhésion pleine et entière à la troisième Internationale et aux vingt et un commandements de Lénine.

La résolution désapprouve la majorité des organes directeurs du parti socialiste suisse pour son attitude hésitante et l'accuse de berner les masses.

Les extrémistes s'efforceront de faire reviser le programme du parti socialiste dans le sens des thèses de Moscou.

Les bons de caisse fédéraux

La souscription aux bons de caisse 6 % de la Confédération a atteint, hier, 143 millions de francs. Le délai d'inscription est fixé, pour les montants au comptant, au 18 septembre, et pour les conversions, au 9 octobre.

Politique tessinoise

On nous écrit de Lugano : A la séance de samedi de la conférence des délégués de partis, les conservateurs ont déclaré

devoir me cacher le nom du solliciteur, grâce auquel une permission fut accordée à Charmin, il y a quinze jours, le matin même du jour où nous devions aller à Saint-Germain pour l'interroger. Je sais pourquoi vous avez élogié l'ordonnance de Marcel : vous aviez trop peur qu'il ne révélât la visite faite par vous, deux jours avant le drame, à celui qui allait être votre victime ! Marcel avait en mains les preuves inébranlables de votre trahison, de vos accointances avec les représentants d'une puissance étrangère — l'Allemagne — auxquels vous livrez les documents, les renseignements que vos fonctions quasi-officielles vous mettaient à même de recueillir.

Ces preuves, vous les avez reprises, quatre jours après la mort de Marcel, la nuit où vous avez pénétré dans la villa de votre victime comme un voleur... Marcel vous avait convoqué chez lui : il vous a dit qu'il avait découvert l'ignoble marché accompli par vous... Vous avez commencé par nier, comme vous essayez de le faire avec moi, puis, devant les documents et les preuves que votre futur gendre vous mettais sous les yeux, vous avez avoué et imploré sa pitié. Alors, Marcel, en considération, de votre passé d'honneur, par égard pour Laure, sa fiancée, par égard pour moi, son meilleur ami, Marcel vous a accordé trois jours pour mettre ordre à vos affaires et disparaître de France. Et vous lui avez donné votre parole d'honneur que vous quitteriez le pays !

Marcel a rédigé un procès verbal de son entretien avec vous sur un petit calepin où il inscrivait ses notes du jour. Fougarras l'a retrouvé. Pour m'éviter une douleur, Fougarras ne m'a pas communiqué sa découverte tout de suite. Il

voulait préciser encore certains points du mystère qui enveloppe la mort de Marcel. Il s'est rendu à Malzy. Moi, de mon côté, je lui avais caché le nom de l'homme qui avait sollicité la permission pour Charmin. Mais j'étais déjà hanté par un horrible soupçon. Nous nous sommes trouvés — sans l'avoir cherché — hier matin, à Malzy, dans la petite remise de la ferme abandonnée, devant l'automobile que vous y aviez cachée. Il manquait à la trousser de réparation de cette auto une clef anglaise et cette clef anglaise, vous vous en souvenez ? nous l'avons trouvée, lors de notre première enquête à Saint-Germain. Elle portait la marque du chaudronneur de M. de Thuret-Latour.

A ce moment, toute la vérité nous apparut : vous aviez profité du délai accordé par Marcel pour vous débarrasser de lui. Mais ce que nous ne savions pas encore et ce que votre récit de tout à l'heure m'a appris, c'est que, par une subtilité diabolique, vous aviez mis votre crime au compte de votre accusateur et trouvé le moyen de persuader au général qui aimait tendrement son fils de sacrifier lui-même celui-ci à votre sécurité.

Il y eut un court silence. Robert s'était tu. Le colonel réfléchissait. Au bout d'un instant, il dit, dédaigneux : — J'attends ! — Quoi ? — La conclusion de ton récit. — Ainsi, tout ce que je viens de vous dire est bien vrai ? Vous ne pouvez pas vous justifier ? C'est horrible ! Le jeune homme s'était effondré sur un divan. Un affreux désespoir le terrassait. — Eh bien ! reprit Tilbour-Duréty, avec le

même sang-froid, qu'as-tu débilé avec ton associé Fougarras ? Vous allez me dénoncer à la justice ? Ton Fougarras a peut-être déjà passé à la Préfecture ou au ministère de la Guerre ?

L'attitude calme du colonel contrastait étrangement avec le trouble et l'exaspération de Robert, épouvanté d'un tel cynisme.

— Vous avouez donc ? murmura le jeune homme.

— Oh ! mon Dieu, oui. A quoi bon te dissimuler plus longtemps la vérité ?

— Malheureux ! oh ! malheureux ! s'écria le malheureux jeune homme en s'enfuyant, la tête perdue.

Au long cri d'agonie qu'il poussa en franchissant le seuil, répondit l'éclat de rire de Tilbour-Duréty qui, toujours maître de lui, alla aussitôt fermer à clef la porte de son cabinet.

Pendant ce temps, Robert, bouleversé, aveuglé par les larmes, traversait la galerie et atteignait l'antichambre heureusement déserte à ce moment.

Déjà, il mettait la main sur le bouton de la porte de sortie, quand, à côté de lui, éclata, stridente, la sonnerie du téléphone.

Machinalement, il tendit la main vers le récepteur.

— Je suis bien en communication avec le colonel Tilbour-Duréty ? demanda une voix lointaine, teintée d'un léger accent étranger.

— Oui, répondit Robert presque inconsciemment. — C'est bien le colonel Tilbour-Duréty lui-même ? répéta le correspondant inconnu, mais, cette fois, dans l'allemand le plus pur.

tude, ou plutôt comme une délivrance. Entouré de nombreux enfants et petits-enfants, héritiers de ses principes et de ses nobles exemples, le vénéré octogénaire pouvait quitter sans regret un vie qui fut sans reproche. Il s'en va dans l'éternité, emportant avec lui des regrets très vifs, et plus encore, l'admiration générale de ses concitoyens. La mémoire de cet homme de bien vivra ainsi longtemps, comme un exemple lumineux, dans le souvenir de tous ceux qui l'ont connu.

M. Paul Ferrier

On annonce de Paris la mort de M. Paul Ferrier, président d'honneur de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques.

Paul Ferrier était né à Montpellier, le 29 mars 1843. Il est peu d'auteurs dont la carrière fut aussi féconde que la sienne. Il a écrit seul ou en collaboration, plus de cent pièces : des vaudevilles, des comédies, des drames, des livrets d'opéra, d'opéra comique et d'opérette, entre autres les *Mousquetaires au Couvent*, *Joséphine vendue par ses sœurs*, *Riquet à la Houppe*, et plusieurs traductions théâtrales.

DANS LES LETTRES

Le centenaire des « Méditations » de Lamartine

Aix-les-Bains, 12 septembre.

La Savoie vient de fêter dignement le centenaire des Méditations de Lamartine. Il eût été inconvénient qu'après Mâcon qui fut le berceau de sa vie, Belley, qui fut celui de son esprit, les rives enchantées du lac du Bourget, du Lac d'Évire n'eussent pas retenti du nom du grand poète à qui elles doivent leur immortalité. C'est qu'Aix-les-Bains fut bien le berceau de sa lyre. La municipalité s'en est avisée, et trois académiciens, MM. Louis Barthou, un fidèle admirateur des romantiques, Jean Richepin, un poète, et Henry Bordeaux, le romancier savoyard du Lac noir, ont tenu à l'honneur de rendre un pieux hommage au chantre de Julie-Élvière et de témoigner que le cœur des hommes mieux que la belle nature garde « au moins le souvenir ». Ce fut d'abord, samedi soir, la visite de la chambre de Lamartine à la pension Chabert, puis la visite du bois Lamartine, à Tresserve, et l'emplacement où Lamartine aimait à méditer. Tous ces sites historiques ont été visités par une foule nombreuse, on pourrait dire pieuse. Ce matin, plusieurs autos ont conduit les lamartiniens à Clémency pour la visite du château des ducs de Savoie et au château de Garamagne où se maria Lamartine. M. Vermée, délégué de la Société d'histoire et d'archéologie de Savoie, y a fait un exposé très brillant du passage de Lamartine à Chambéry et de son mariage avec M<sup>lle</sup> Birch. L'après-midi a été consacré à la visite de l'abbaye de Haute-combe, sépulture des princes de la Maison de Savoie et propriété particulière de la couronne d'Italie.

Le soir, au théâtre du Grand Cercle, M. Henry Bordeaux a parlé devant une salle comble de Lamartine et de la Savoie, avec le talent qui a fait la renommée de cet écrivain.

Echos de partout

LE NÈGRE IMMOBILE

Il y a, place de l'Opéra, à Paris, un nègre qui s'y tient immobile.

Le nègre est vêtu de brun et coiffé d'une casquette. Il se tient au bord du trottoir, la tête inclinée, l'œil fixe, un bras replié sur la poitrine. Cette pose, il la garde pendant des heures, avec une perfection dans l'immobilité qui assurerait la fortune d'une modeste profession.

En vain le passant intrigué, puis anxieux, l'interroge-t-il. Aucun idiome connu place de l'Opéra — en est-il qui ne le soit pas ? — n'éveille en lui le désir de converser. Quelque dame, croyant à la misère, lui tend de l'argent sans obtenir un battement de cils. Elle lui glisse un billet dans sa poche. On lui offrirait, sans plus de succès, des claques.

Naturellement, des groupes se forment, à l'affût du premier mouvement, et commentent :

Feuilleton de LA LIBERTÉ

L'inexplicable crime

Par Paul de Garros et Henri de Montfort

Robert l'a écouté parler sans un geste, sans un mot. On dirait une statue.

Quand il a fini, le colonel pense : « Ça y est ! il va marcher. »

Mais, à ce moment, Robert se retourne vers M. de Tilbour-Duréty et lui crie :

— Vous mentez !

Et Robert a prononcé ces mots avec une telle conviction que le colonel a senti passer sur son cou le froid du couperet de la guillotine.

— Tu penses à ce que tu dis ? gronde-t-il, tandis que, dans le tiroir, sa main se crispe, fiévreuse, contre la crosse du revolver.

— Vous mentez ! répète Robert, ce n'est pas Marcel de Thuret-Latour qui trahissait son pays ! C'était vous !

Un éclair sinistre s'allume dans l'œil du colonel, tandis qu'il articule durement :

— Tais-toi ! tu es fou !

— Non, je ne suis pas fou ! réplique le jeune homme. Je sais que le traître, c'est vous, vous le colonel Tilbour-Duréty, vous, l'homme que je plaçais si haut dans mon cœur et dans mon esprit, celui en qui je voyais la vivante incarnation du patriotisme, celui qui, pour triompher des ennemis de la France, avait sacrifié sa vie et son honneur ! J'ai vu le colonel Félepart. Il n'a pas cru

Le jeune homme eut un geste de stupeur, puis, dans le même idiome, il répondit :

— Oui.

— C'est de la part de qui vous savez, continua la voix. On me charge de vous dire que l'homme de Pillau s'est évadé hier et que l'on croit qu'il a pu passer en Suède. Agissez en conséquence.

Et sans attendre une réponse, le mystérieux interlocuteur, à bas, à l'autre bout du fil, raccrocha le récepteur, laissant Robert dans un état d'esprit impossible à décrire.

(A suivre.)

Sommaire des Revues

Le numéro du 1<sup>er</sup> septembre de la Patrie suisse nous offre vingt-quatre superbes illustrations remarquablement venues : voici ces portraits du Dr Michel Kobayashi, ministre de Grèce à Berne, de M. Ed. Konig, imprimeur, un vétéran lausannois de la gymnastique, et de deux disparus, le regretté Dr professeur Samuel Epron, ophthalmologue, prématurément décédé le 5 août, et William Forster, ancien président central du C. A. S. Une très large part est faite à l'actualité : le congrès des Eglises qui s'est tenu à Genève du 12 au 19 août ; la « tornade » qui a ravagé le Grand-Pont de Lutry ; l'inauguration du monument élevé à Vevey aux soldats morts pour la patrie ; le 75<sup>me</sup> anniversaire de la section bourgeoise de gymnastique de Lausanne ; le musée du Vieux-Montreux, inauguré le 28 août ; l'électrification du Gothard ; les épreuves aéronautiques subies par M. Pierre Wisard pour obtenir son brevet de pilote-aviateur ; le Comptoir suisse de Lausanne, etc.

# NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

à combler les ravins, à jeter des ponts hardis sur les vallées et à percer des tunnels.

Le problème des routes a été dans notre canton l'objet des préoccupations constantes des autorités. Souvent, de vives discussions s'élevèrent, à l'occasion de la fixation du tracé de nos voies de communication. On a même pu dire parfois que :

**Le Grand Conseil est en déroute  
Lorsqu'il s'agit de nos routes.**

Il reste que nos populations ont le sentiment très net de l'importance de la route et qu'elles ne se laissent pas arrêter par les sacrifices financiers qu'exige l'établissement de bonnes chaussées. A cet égard, la construction de la voie ferrée Lausanne-Fribourg-Berne est venue modifier complètement notre réseau routier, en entraînant de lourdes charges pour notre budget. La grande ligne qui traverse notre canton fut un centre d'attraction vers toutes les stations desservies par elle; d'où la nécessité d'établir de nombreuses voies de raccordement.

L'histoire économique nous montre encore que les peuples cherchent à orienter leurs voies de communications vers les grands débouchés et vers les centres politiques. Le pont de Pérolles est né de cette préoccupation. Puis le développement de l'automobilisme est venu imposer aussi de nouvelles modifications dans la construction des routes.

Les ponts légers, les chaussées mal faites doivent être remplacés ou transformés, pour tenir compte de ce nouveau moyen de transport.

C'est donc avec raison que M. le Directeur des Travaux publics pouvait dire que le pont de Pérolles est envisagé depuis cinquante ans, et plus particulièrement ces dernières années, comme une œuvre nécessaire, indispensable au développement économique de Fribourg et de tout le canton.

Le Conseil d'Etat est aussi d'accord pour reconnaître, avec M. le conseiller d'Etat Buchs, la nécessité d'un pont qui relie dans de meilleures conditions le district de la Singine à la capitale et apporte aux divers quartiers de la ville de Fribourg le trafic qui doit, en les faisant prospérer, distribuer dans toutes les parties du pays une plus grande vie économique et industrielle.

Le pont de Pérolles sera un trait d'union de plus entre la plaine et la montagne. Je salue ce nouveau progrès, parce qu'il permettra à ces deux contrées de notre cher canton de collaborer mieux encore et plus intensément à la prospérité commune. Je l'ai dit souvent et je le répète aujourd'hui : la montagne et la plaine doivent s'aider mutuellement; elles doivent compléter leurs efforts par une coordination plus parfaite. L'agriculture de la plaine a réalisé d'immenses progrès; le sol alpestre est susceptible d'importantes améliorations. Lorsque celles-ci seront réalisées, le cultivateur et le montagnard pourront mieux assurer la prospérité de l'économie nationale.

Peuple fribourgeois, la date du 11 septembre 1920 restera dans ton histoire. Elle marquera le commencement d'une série de travaux destinés à perfectionner ton outillage économique et à promouvoir de nouveaux progrès. Souviens-toi que c'est grâce à l'union et à la concordance de tous les citoyens que la grande œuvre du pont de Pérolles peut être réalisée.

Peuple fribourgeois, souviens-toi aussi que cette union et cette concordance indispensables à ta prospérité et à ton bonheur ne peuvent être réalisées que si tu gardes intact le patrimoine précieux que l'on t'a légué des ancêtres et que des moines, qui furent aussi des constructeurs de ponts, ont résumé en deux mots : *Ora et labora*. Oui, prie et travaille, surtout en ce moment où il est nécessaire de refaire la société chancelante, parce que l'homme se révolte contre son Créateur, contre Celui qui nous a imposé à tous l'obligation de gagner notre pain à la sueur de notre front.

Peuple fribourgeois, si tu conserves le trésor religieux, moral et politique de tes aïeux, tu pourras regarder vers l'avenir avec confiance. Tes magistrats t'aideront à réaliser le grand idéal qui fait ton bonheur. Ils travailleront avec toi concours à doter le pays d'œuvres qui seront aussi fécondes que celle dont nous venons d'inaugurer la première pierre.

**Allouction de Sa Grandeur Mgr BESSON**  
évêque de Lausanne et Genève

Permettez-moi d'ajouter seulement quelques paroles, d'abord pour vous assurer que j'ai considéré comme un grand honneur et, en même temps, comme l'accomplissement d'un devoir, de répondre à l'aimable invitation du gouvernement fribourgeois, en venant bénir moi-même la première pierre du pont de Pérolles, car l'Evangile nous enseigne que, en définitive, les biens matériels viennent aussi de Dieu, et que, s'il nous est permis de les Lui demander, c'est qu'ils sont de véritables biens.

L'Evangile nous apprend encore que, de toutes choses, même des biens matériels, nous pouvons nous élever jusqu'aux biens supérieurs; telle est la raison de la cérémonie de ce jour. Nous avons eût-elle de solliciter l'intervention bienfaisante de la Providence divine. Nous le faisons d'une manière plus solennelle lorsqu'il s'agit d'actes plus importants de notre vie privée ou de notre vie publique. De là vient l'usage, connu depuis des siècles, et consacré par notre vieux rituel, de bénir le début des grands travaux, la pose de la première pierre, non seulement d'une église, mais encore d'un bâtiment industriel, d'une usine, d'un pont, comme c'est le cas aujourd'hui.

Cette cérémonie religieuse a pour objet de demander à Dieu qu'Il protège la direction et le personnel des entreprises chargées de mener à terme une œuvre considérable, qui comporte

de grands efforts, de pénibles sacrifices, et aussi de réels dangers.

Je m'unis moi-même à la joie des populations qui ont attendu longtemps ce jour et qui le voient luire maintenant avec une vive satisfaction.

J'applaudis à l'enthousiasme du peuple fribourgeois, lequel n'a pas reculé devant une œuvre qui en aurait certainement effrayé beaucoup d'autres, et je nourris l'espoir que l'avenir nous prouvera une fois de plus que l'on ne se trompe jamais lorsqu'on a confiance en Dieu.

Je souhaite que les travaux dont nous fêtons aujourd'hui le début officiel ne marquent pas seulement un progrès matériel, mais aussi un progrès moral, car, sans celui-ci, celui-là ne servirait de rien.

Et, enfin, suivant l'assurance qu'en ont donnée les représentants du gouvernement, je suis convaincu que le nouveau pont de Pérolles ne fera pas oublier d'autres routes et d'autres ponts. Je suis convaincu que les quartiers les plus anciens de la ville, avec leurs vieilles et pittoresques maisons, familièrement appuyées les unes contre les autres, à l'ombre de leurs églises et surtout à l'ombre de la tour majestueuse de Saint-Nicolas, continueront à vivre et à se développer.

Je suis convaincu que, peu à peu, au fur et à mesure des possibilités, satisfaction sera donnée à tous, afin que, dans le progrès vers lequel nous marchons à grands pas, il y ait toujours un équilibre industriel et commercial entre les divers quartiers de la ville, entre les divers districts du canton.

C'est avec cette ferme assurance que je me réjouis moi-même avec vous tous de l'acte que nous venons d'accomplir. Il me semble que cet acte a une portée beaucoup plus grande qu'il ne paraît au premier abord — et vous ne refuserez pas à mon cœur cette certitude qui, j'en suis sûr, n'est pas une illusion — : il me semble que, en ce jour, où je procède pour la première fois à une cérémonie de ce genre, ce n'est pas seulement sur la première pierre d'un pont que j'appelle les bénédictions du Bon Dieu, mais que c'est sur toute la ville de Fribourg, et sur le canton tout entier.

L'allouction si paternelle du Chef du diocèse a trouvé le chemin des cœurs et, de tous les rangs de la foule, une ovation spontanée a éclaté à l'adresse de Sa Grandeur. Quand Monseigneur, aussitôt après, se retira, entouré de membres du gouvernement, très respectueusement, ouvriers et curieux s'inclinèrent sur son passage, retenant de cette scène si émouvante en sa simplicité la joyeuse assurance que Dieu bénira une fois de plus les efforts et les sacrifices du peuple de Fribourg.

**Dans nos paroisses**

On nous écrit :  
Encore une fête qui a manifesté au dehors la vitalité profonde de nos paroisses : cette fois-ci, c'est Mannens qui demandait à l'Eglise de sanctifier par ses cérémonies un orgue nouveau. Et c'est bien l'impression d'une fête avant tout religieuse que cette inauguration a produite.

Tout d'abord, par les paroles débordantes d'un enthousiasme surnaturel que Mgr Esseiva, Rmè Prévôt de Saint-Nicolas, a prononcées au début et qui ont donné à la fête sa véritable signification : Mgr Esseiva a montré que tout doit servir à la gloire de Dieu, en particulier la musique et le chant. Il a procédé ensuite à la bénédiction de l'orgue, suivant le rite prévu, et c'est alors que M. le professeur Bovet a fait pressentir, en quelques accords, ce que serait cette dernière œuvre de M. Wolf-Giusto. Puis la grand'messe commença, chantée par M. Biolley, révérend curé de Corsery, durant laquelle la Cécilienne de Mannens exécuta avec une grande maîtrise, et aussi avec beaucoup de piété, l'intéressante messe de Menerer, d'un style assez nouveau, avec accompagnement d'orgue et d'un quinzette à cordes.

La note religieuse persista durant la cérémonie du soir, qui fut bien moins un simple concert que l'inauguration d'un orgue. Elle débuta par la bénédiction du Saint Sacrement, puis se continua par une série variée de pièces pour orgue, qui firent ressortir toutes les ressources de l'instrument. La Cécilienne se produisit de nouveau avec non moins de dignité que le matin. Enfin, M. le professeur Bovet porta l'émotion religieuse du nombreux auditoire à son comble, lorsqu'il donna le n° 33 de son Oratorio *Dismas*, la rencontre de la Mère de Jésus avec la mère de Judas, dont le texte et la musique sont d'une beauté si profonde. Vraiment la fête de dimanche honore une fois de plus notre facteur d'orgues M. Wolf-Giusto, en même temps que la généreuse paroisse de Mannens, son chef, sa Cécilienne et tous ceux qui, d'une façon ou de l'autre, ont contribué à une aussi pleine réussite.

**Le pèlerinage aux Ermites**

Les billets pour le pèlerinage à Notre-Dame des Ermites sont arrivés aux adresses que nous avons données samedi. Les familles désireuses de se faire représenter au pieux voyage que présidera Sa Grandeur Monseigneur notre Evêque sont priées de commander leurs billets sans retard.

**La société romande d'histoire à Gruyères**

La Société d'histoire de la Suisse romande se réunira au château de Gruyères, mercredi, 22 septembre, à 11 h. du matin.

A l'ordre du jour figurent les objets suivants : Admission de nouveaux membres. — Conférence de M. l'abbé Ducrest, directeur de la bibliothèque cantonale de Fribourg, sur « la Gruyère et la conquête bernoise de 1536 ». — Travail de M. Ernest Cornaz sur « le comte François de Gruyères, seigneur de Grandcour de 1453 à 1478 ». — Conférence de M. Schuetzler : « Le général Gross, de Neuveville, au service de Naples (1779-1800) ». — A 1 heure, il y aura dîner à l'Hôtel de la Fleur de Lys; le banquet sera suivi, à 9 heures, d'une visite au château de Gruyères.

**Les conflits du travail en Italie**

Milan, 14 septembre.

Dans la réunion qui eut lieu dimanche entre les représentants de la C. G. T. et ceux de la Confédération des industriels d'Italie, les premiers avaient demandé tout d'abord la reconnaissance, par les patrons, du droit de contrôle syndical sur les industries et sur leurs profits.

Les représentants des industriels s'étaient alors réservés de communiquer cette demande à l'assemblée de la Confédération des industriels qui a eu lieu hier matin, fûndi, dans les salons de l'Autoclub, où étaient réunis 3000 industriels de Milan, de la Lombardie et d'autres parties de l'Italie.

Après une longue discussion, très animée, un ordre du jour a été voté, décidant la résistance à outrance.

L'après-midi, à 5 heures, se sont réunis chez le préfet, sous la présidence des préfets de Milan et de Turin, les sénateurs Albertini, Salmoiraghi, Della Torre, Garazzi, Belmonti, Visconti, di Modrone, les députés De Capitani, Padulli, et l'ancien député Cossaglia, qui ont examiné la situation.

Après un exposé fait par le sénateur Conti, les assistants, regrettant l'attitude neutre et passive du gouvernement, ont émis un vote en faveur d'un accord qui s'inspirerait des intérêts supérieurs et généraux du pays.

Pendant ce temps, le député socialiste Buozi faisait le tour des fabriques, y tenant des discours.

Les pourparlers avec la C. G. T. seront repris aujourd'hui mardi.

Rome, 14 septembre.

Les représentants du parti populaire catholique, sous la présidence de Don Sturzo, ont achevé leur programme d'action, en vue de l'appui à accorder par leur parti au mouvement des ouvriers métallurgistes. Tous les syndicats ouvriers catholiques italiens y ont été représentés. L'action des ouvriers métallurgistes, en vue d'assurer aux ouvriers une participation aux bénéfices des industries, d'introduire l'administration coopérative et d'améliorer le sort des ouvriers journaliers, a été approuvée, de même la demande d'une enquête sur la situation de l'industrie métallurgique, avec la participation des représentants des ouvriers dans la commission d'enquête. Il a été décidé de réunir les forces politiques du parti populaire et de tous ses syndicats, en vue de poursuivre la réorganisation économique du pays sur la base du programme chrétien-social. Il a été admis que le conflit actuel éclaire singulièrement la situation économique grave de l'industrie de l'acier, qui ne peut pas tenir tête à la concurrence sans une protection douanière. Il faut cependant que les mesures protectionnistes soient prises par le Parlement de façon à ne pas nuire à l'agriculture, source principale de production. La solution des salaires, si elle devait rester la seule solution, ne serait que d'un effet passager, la disposition des foyers demandant l'administration économique et politique par le prolétariat. Le groupe parlementaire du parti catholique a également approuvé complètement ce programme d'action et a promis de soumettre au Parlement des projets-loi demandant la participation des ouvriers aux bénéfices et le contrôle ouvrier dans les fabriques. Ce groupe demandera, en outre, une discussion radicale du conflit en rapport avec la situation industrielle et économique du pays. Les revendications d'une participation aux bénéfices et des contrôles des entreprises par des conseils ouvriers étant maintenant appuyés aussi par les catholiques, et pouvant ainsi compter sur une majorité dans la Chambre, le gouvernement ne pourra plus s'opposer à leur introduction par la voie légale.

Milan, 14 septembre.

Hier matin, lundi, des individus montés sur le toit d'une maison, près des locaux où s'imprime l'*Avanti*, organe du parti socialiste, ont tiré des coups de feu contre ces derniers.

La police est intervenue et a mis en fuite les agresseurs.

Milan, 14 septembre.

Hier matin, lundi, un conflit a eu lieu au débarras de Rogoredo, entre une bande d'une cinquantaine de voleurs attaquant un train de marchandises, et les carabiniers et des gardes royaux accourus au moyen de canions.

Les ouvriers des aciéries, croyant qu'il s'agissait d'un conflit entre la force publique et des ouvriers, sont entrés dans la bagarre, tirant, eux aussi, des coups de fusil et lançant des bombes.

Pendant ce temps, les voleurs ont eu toute facilité de s'enfuir.

Côme, 14 septembre.

La grève générale de protestation est terminée. Les travaux seront repris ce matin, mardi.

Hier, lundi, ont eu lieu diverses assemblées, au cours desquelles des discours antimilitaristes ont été prononcés.

Milan, 14 septembre.

(Stefani.) — Les sénateurs et les députés ont examiné hier après midi, lundi, la situation provoquée par les métallurgistes.

L'assemblée a formulé le désir que, ayant en vue les intérêts généraux du pays, on trouve la possibilité d'arriver à une solution conciliatrice, tout en maintenant fermes les principes fondamentaux de l'Etat.

London, 14 septembre.

(Havas.) — Conformément à la décision de la Fédération nationale, les mineurs des divers centres miniers ont déposé leur préavis de cessation du travail pour prendre effet à dater du 25 septembre prochain.

**D'Annunzio et les îles dalmates**

Rome, 14 septembre.

(Stefani.) — La Tribuna reçoit d'Ancone une dépêche publiée par le journal *Ordine*, disant que les troupes de D'Annunzio ont occupé les îles Arbe, Cherso et Veglia, où elles ont été reçues avec enthousiasme par la population.

**La mission française en Pologne**

Paris, 14 septembre.

(Havas.) — Le général Henry, chef de la mission militaire française en Pologne, a demandé à rentrer en France. Il aura pour successeur le général Niessel, actuellement commandant du 19<sup>me</sup> corps d'armée à Alger.

C'est d'ailleurs au commandement de ce dernier corps d'armée que va être appelé le général Henry, après le repos qu'il s'approprié à prendre à son retour de Varsovie.

**Les communistes russes**

Christiania, 14 septembre.

(Havas.) — Kamenef est arrivé à Bergen hier, 13 septembre. Il a été autorisé à séjourner en Norvège pendant trois jours. Il se rencontrera avec Litwinof à Christiania.

**Arrestation d'un communiste allemand**

Munich, 14 septembre.

(Wolff.) — Le député communiste Eisenberger a été arrêté lundi à la gare de l'Est, à Munich. Eisenberger avait parlé dimanche dans une assemblée communiste à Trossberg, incitant les participants à la révolte. L'arrestation a eu lieu pour incitation à la lutte sociale.

**Angleterre et Irlande**

London, 14 septembre.

(Havas.) — Le gouvernement a décidé de nommer pour l'Irlande un sous-secrétaire d'Etat supplémentaire, avec résidence à Belfast et plus spécialement chargé de toutes les questions concernant l'Ulster.

London, 14 septembre.

Des informations reçues d'Irlande annoncent que les femmes des officiers anglais actuellement en garnison en Irlande ont été avisées de regagner l'Angleterre.

London, 14 septembre.

Le gouvernement a décidé hier, lundi, de refuser les passeports aux leaders ouvriers Adamson et Purcell, qui devaient se rendre à Riga de la part du comité d'action, dans le but d'obtenir des renseignements au sujet des négociations de paix russo-polonaises.

London, 14 septembre.

On annonce la nomination d'un sous-secrétaire d'Etat pour l'Irlande, ainsi que la formation d'une garde civique dans l'Ulster.

Ces deux mesures représentent des concessions au parti unioniste de l'Ulster.

**Les travaillistes anglais contre les Soviets**

London, 14 septembre.

(Havas.) — Le comité exécutif du parti travailliste a opposé un refus à la demande d'affiliation faite par le nouveau parti communiste, préconisant le régime des Soviets et la dictature du prolétariat, ainsi que l'adhésion à la troisième Internationale.

**Les Serbes en Albanie**

Bari, 14 septembre.

(Stefani.) — Selon les dernières nouvelles d'Albanie, les Serbes, poursuivant leur avance, ont occupé Singire, dans la vallée de l'Arzen, dans la direction de Tirana.

**Les affaires intérieures serbes**

Belgrade, 14 septembre.

Le prince-régent est arrivé à Belgrade dimanche, revenant de son séjour de Paris. Il a proclamé, lundi, à Karlovitch, l'indépendance de l'Eglise orthodoxe serbe. De nombreux dignitaires ecclésiastiques et séculiers, parmi lesquels le ministre des affaires étrangères, M. Trumbitch, ont pris part à la cérémonie.

Belgrade, 14 septembre.

La Feuille officielle publie les deux ukases signés par le prince-régent. L'un sanctionnant la nouvelle loi sur les élections de la constituante, l'autre ayant trait à la publication des élections de la constituante, fixée au 28 novembre.

**Les Lettons**

London, 14 septembre.

(Havas.) — On mande de Riga au Daily Telegraph que la Russie des soviets a ratifié le traité de paix avec la Lettonie.

London, 14 septembre.

(Havas.) — On mande de Kovno au Daily Telegraph que, à la suite de l'expulsion d'un certain nombre de Lettons de la Lituanie, un conflit s'est produit entre Lettons et Lituaniens.

**Les effectifs de l'armée allemande**

Berlin, 14 septembre.

On déclare officiellement, au sujet des affirmations inexactes françaises concernant les effectifs de l'armée allemande, que, suivant les rapports officiels, l'effectif total de la Reichswehr a été, le 1<sup>er</sup> août 1920, de 184.000 hommes. Ce nombre a encore considérablement diminué ces derniers temps et le 1<sup>er</sup> octobre 1920 la réduction de l'effectif de l'armée à 150.000 hommes aura été réalisée.

**La conférence de Bruxelles**

Vienne, 14 septembre.

Dans les milieux bien informés d'ici, on s'attend à de bons résultats de la conférence financière de Bruxelles. Ce sera la première fois depuis six ans que le secrétaire d'Etat D' Reichel et le chef de section D' Schuller seront admis à une conférence internationale, comme des représentants, égaux en droits, de l'Autriche

allemande, et y seront entendus. La conférence, qui se réunit le 24 septembre, ne prendra pas encore des décisions. Les décisions ne seront prises qu'à une deuxième conférence financière internationale, qui se réunira dans un avenir peu éloigné. A Bruxelles, il ne sera plus question qu'envers l'Allemagne, cela étant nécessaire pour la préparation de la conférence de Genève.

**Faux témoignage**

Berlin, 14 septembre.

(Wolff.) — L'Acht Uhr Abendblatt apprend l'arrestation de Ehrich Prinz, opérée à Bentin, lundi vers midi.

Ehrich Prinz, qui, lors des débats du procès Sklarz-Scheidemann, avait été l'un des principaux témoins à charge contre Scheidemann, est convaincu, en effet, d'avoir falsifié le document portant mission de mettre à mort Liebknecht et Rosa Luxemburg.

Sa femme, interrogée, a avoué avoir écrit le document en question sous la dictée de Prinz qui a ensuite, devant elle, porté au bas des noms de Scheidemann et de Sklarz.

**Une nouvelle maréchale**

Paris, 14 septembre.

L'agence Havas apprend qu'aura lieu prochainement, dans l'intimité, le mariage du maréchal Pétain avec Mme Hardon.

**FRIBOURG**

**Aux commerçants fribourgeois**

Le comité fribourgeois de l'Association du commerce de détail rappelle aux commerçants du canton les journées suisses des détaillants des 19 et 20 septembre, à Lausanne, coïncidant avec l'importante manifestation du Comptoir suisse des industries alimentaires et agricoles. Les graves problèmes commerciaux de l'époque actuelle et les difficultés toujours croissantes qui entravent le commerce seront traités au cours du congrès par des comités en matière économique.

Les commerçants suisses des détaillants constitueront pour les commerçants une occasion unique de participer à un congrès économique commercial, en visitant le brillant Comptoir des industries alimentaires et agricoles.

Des cartes, au prix réduit de 1 fr., donnant le droit de visiter le Comptoir durant trois jours et d'assister au congrès et aux différentes manifestations des journées suisses des détaillants peuvent être obtenues, par les participants du canton de Fribourg, auprès du président de l'Association fribourgeoise du commerce de détail (M. R. Zullweger, rue de Lausanne, 24, à Fribourg), qui tient également à disposition le programme et tous autres renseignements désirables.

Commerçants fribourgeois, tous à Lausanne les 19 et 20 septembre, pour les journées suisses des détaillants.

**Tombola**

On nous écrit de Morat :

Le tirage de la tombola en faveur de l'achèvement de l'église catholique de Morat approche. Autorisée par le Conseil d'Etat, et recommandée par l'Autorité diocésaine, cette tombola fut partout accueillie avec beaucoup de sympathie, et un premier tirage en aurait déjà pu avoir lieu, s'il n'était pas préférable qu'il n'y eût qu'un seul. Nous nous faisons donc un doux devoir de remercier tous ceux qui, en acceptant des billets, ont collaboré jusqu'à notre œuvre, pieuse et patriotique à la fois, et, en réponse à plusieurs questions qui nous ont été posées, ces derniers temps, nous rappelons que la liste des numéros gagnants sera publiée dans la Feuille officielle et que l'annonce du tirage, prévu pour le mois de novembre, paraîtra dans tous les journaux du canton. Sans vouloir faire ici de réclame pour notre entreprise, nous la recommandons cependant vivement à nos coreligionnaires et même à nos braves concitoyens du Lac de confession différente, puisqu'il est permis à tous, dans le but que nous poursuivons, de tenter la chance et que, de l'avis même de la commission fédérale pour la conservation des monuments historiques, notre église, remplie déjà de symboles patriotiques, sera, avec son futur clocher, un ornement de plus pour notre gracieuse petite cité de Morat.

**SOCIÉTÉS DE FRIBOURG**

« Cecilia ». Chœur mixte de Saint-Jean. — Ce soir, mardi, à 8 h. 3/4, seule répétition de la semaine.

**CALENDRIER**

Mercredi 15 septembre  
Quatre-Temps — Jeûne  
Les Sept Douleurs de la Sainte Vierge  
C'est au pied de la Croix que la Sainte Vierge est devenue véritablement notre Mère et la Reine de la miséricorde. Recourons toujours à sa toute-puissance sur le divin Cœur de Jésus.

Buvez le  
**STIMULANT**  
Appétitif au vin et quinquina

**Fumez les cigares FROSSARD**

†  
Mademoiselle Hélène Gorini; Mme Marie Gorini, religieuse du Sacré-Coeur, à Palerme; M. Charles Gorini et sa famille; Mme Clotilde Gorini, religieuse du Sacré-Coeur, à Rio-de-Janeiro; M. et Mme Auguste Gorini, curé à Kappel-Elvat; M. et Mme Rodolphe Gorini-Strimk, à Kusnacht; M. Alphonse Gorini, à Fribourg; M. Léon Gorini, à Berlin; M. et Mme Joseph Gorini-Gamba, à Barcelone; Mme Léon de Weck, ses enfants et petits-enfants; la famille de Remy d'Agly; M. et Mme Alexis Charnell de Remy; M. et Mme Calpini et leurs enfants, à Vauzone, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Madame Charles GORINI**  
née de Remy  
leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, tante, décédée le 12 septembre, dans sa 79<sup>me</sup> année, munie des sacrements de l'Eglise.  
L'enterrement aura lieu mercredi, 15 septembre.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†  
Monsieur Jean Sauterol, à Montreux, a la profonde douleur de faire part à ses parents, amis et connaissances de la perte qu'il vient d'éprouver en la personne de

**Madame Anna SAUTEROL**  
née Ducrest  
sa bien-aimée épouse, décédée le 13 septembre, après une longue maladie, chrétiennement supportée à l'âge de 34 ans, munie des secours de la religion.  
L'office d'enterrement aura lieu à l'Hôpital des Bourgeois, jeudi matin, 16 septembre, à 7 1/2 heures.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†  
Madame veuve Emma Chavallaz-Dewarrat et ses enfants: Eugène, Maria (au noviciat d'Ingenbohl), Léon, Camillus, Ignace, Agathe, Joseph, à Ecuivillers; les familles Chavallaz, Dewarrat et alliées, ont la grande douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur regrettée fille, sœur, nièce et cousine

**Mademoiselle Blanche CHAVAILLAZ**  
décédée accidentellement, le 12 septembre, à l'âge de 18 ans, munie des secours de la religion.  
L'enterrement aura lieu mercredi, 15 septembre, à 9 heures, à Ecuivillers.  
Prix pour elle.

†  
L'office de septième pour le repos de l'âme de

**Madame Victoire BLANC**  
née Passaplan  
sera célébré à l'église du Collège, à Fribourg, le jeudi 16 septembre, à 8 1/2 heures.

Généralisation complète du  
**GOITRE** Glandes  
par notre Friction antioitreuse  
"STRUMASAN" seul remède efficace et garanti inoffensif. Nombreuses attestations. Succès constatés.  
Prix: 1/2 flac., 3 fr., 1 flac., 5 fr. Prompt envoi, au dehors par la Pharmacie du Jura, Bienne.

**A REMETTRE**  
pour cause de santé, magasin de primaires, épicerie, vins et liqueurs, situé 3, rue des Pâquis, à Genève. Très très fréquentée. Bon chiffre d'affaires.  
S'adresser à M. Cuvet, 3, rue des Pâquis, Genève. 8065

**Café à louer**  
A louer, à Vevey, pour le 25 septembre, un café avec grande salle, à des conditions favorables.  
S'adresser: Régis G. DRESCH & C<sup>ie</sup>, Dornes, Vevey. 5299

**Drèches de malt séchées A VENDRE**  
à 23 fr. les 100 kg.  
Soyez à fournir par l'acheteur. 8061  
**BRASSERIE DU CARDINAL, Fribourg.**

**Camions BERLIET**  
livrables tout de suite  
payables en argent français  
Agent général: Garage E. MAURER  
50 Bd. des Tranchées, Genève. - Tél. 1800

**ATTENTION!**  
On vendra, mercredi, au marché des Places (côté jardin anglais):  
1 lot: bretelles, monture élastique, 1 fr. 50.  
barettes sûreté, 0 fr. 95;  
peignes corne, celluloïd, galalith, à 0 fr. 75, 1 fr., etc.  
tailles pour dames, coton gris, fort, à 1 fr. 95.

**D' Clément de retour**  
**JEUNE FILLE**  
demande à faire des écritures simples (travail en chef par exemple). Références.  
Ecrire à sous chiffres P 7842 F à Publicitas S. A., Fribourg. 8053

**POUR CORDONNIER à vendre**  
1 machine à battre, 2 Tontonia, 2 pieds de fer haut, 1 machine à coudre, pour tiges, marque "Keed", et environ 200 paires de bois de soques.  
S'adresser: Gustave Pata, téléphone 752, rue du Père Girard, Fribourg. 8067

**BANDAGES HERNIAIRES**  
Grand choix de bandages élastiques, derniers nouveautés, très pratiques, plus avantageux et infiniment meilleurs marché que ceux vendus jusqu'à ce jour.  
Bandages à ressorts dans tous les genres et à tous les prix. En indiquant le côté, on s'il faut un double et moyennant les mesures, j'envoie sur commande.  
Discretion absolue, chez Fr. Germon, sellerie, Peyerne. 7671 7672

**Appartement**  
Ménage de 3 grandes personnes propres, soignées, solvables, demandent appartement  
4 pièces 7962  
Offres écrites à Publicitas S. A., Fribourg, sous chiffres P 7765 F.

**COFFRES-FORTS**  
à vendre à des prix très avantageux. 7780  
E. Jeunonod, Vevey. Téléphone 7.15

**ON DEMANDE à acheter d'occasion**  
un manège en fonte.  
S'adresser sous P 7846 F à Publicitas S. A., Fribourg. 8056

**Machine à écrire**  
américaine A VENDRE, 2 mois usagée, garantie, Fr. 700. 8050

**ON DEMANDE Appartement**  
3 pièces, Fribourg, ou environs, pour petite famille.  
Offres sous chiffres P 7813 F à Publicitas S. A., Fribourg.

On demande à acheter d'occasion  
**deux fourneaux**  
pour le bois et la tourbe.  
S'adresser sous chiffres P 7772 F à Publicitas S. A., Fribourg. 7958

**La Maison Falvio BERRI**  
LOCARNO  
offre les articles suivants:  
Poirer Fr. 0.45 le kg  
Mâches " 0.90 "  
Pêches " 1.10 "  
Raisins " 1.10 "  
Sureau " 0.90 "  
Oignons " 0.45 "  
Tomates " 0.45 "  
Poissons " 0.60 "  
pas capot de 10 kg, franco de port. Légumes aux derniers prix du jour.

**STORES**  
pour fenêtres  
balcons, magasins  
Fournitures et montures pour stores  
terranes, cotils, toiles à voile, etc., chez  
**F. BOPP**  
tapissier-décorateur  
Maison d'ambassade  
8, rue du Tir, 8  
FRIBOURG Tél. 7.63

**Rideaux brodés**  
Grands et petits rideaux en mousseline, tulle et mille applications, par paire et par pièce, vitrages, broderies pour linges, brise-mise, etc. Vente directe au consommateur. Echafaudons par retour de courrier. M. H. Müller, Hélioland, fabrique spéciale de rideaux brodés.

**Dama de confiance**  
instruite, d'âge mûr, présentant bien, est demandée pour diriger petit ménage, à Lugano. Offres et photo. Poste restante, chiffre 821, Luzerne, P. R. 8041

**Jeune fille**  
17 ans, ayant fait de bonnes études, demande place de commerçante dans un bureau. 8044  
S'adresser sous chiffres P 7829 F, à Publicitas S. A., Fribourg.

**Eau-de-vie de fruits**  
première qualité, 20<sup>e</sup> à Fr. 2.50 le litre. Envoi depuis 1/2 l. contre remb.  
W. Buegger, distillerie, Herzogswil, Nidw.

**Papiers peints**  
Toujours grand choix, à des prix sans concurrence, chez Fr. BOPP, meubles, Fribourg, rue du Tir, 8, 5465 Téléphone 7.63

**A VENDRE**  
la maison familiale, située sur la parcelle n° 1 du quartier de la Paix, aux Battettes, comprenant 5 chambres, cuisine, bains et dépendances.  
S'adres. à Jos. Clerc, entrepreneur, à Fribourg. 8720

**Bois de chauffage LIQUIDATION**  
des dépôts de bois de la ville. 5979  
**HÊTRE-SAPIN FAGOTS**  
Prix avantageux

**SACS**  
frège, neufs, forts, pour farine et grains; sacs de 6 mesures au prix exceptionnel de Fr. 6.-; sacs pour semer, 10 mesures, Fr. 8.50. Envois les sacs marqués, sans supplément, contre remboursements.  
Holric Jaquet, à Fuyens (Suisse) 7579

**A VENDRE un vélo**  
en bon état. 8068  
S'adresser: rue de Lausanne, 29, au 3<sup>e</sup> étage.

**Briguettes de bouille**  
Plusieurs wagons disponibles tout de suite. Prix avantageux. 7987  
Adresse: Case Postale 14780, Fribourg.

**A remettre**  
immédiatement, sous de favorables conditions  
**ENTREPRISES de CAMIONNAGE EXPÉDITIONS DÉMÉNAGEMENTS, ENTREPOTS**  
d'ancienne renommée, avec nombreuse clientèle et matériel moderne, en parfait état. Affaire importante.  
Adressez les offres, par écrit, sous chiffres P 7848 F à Publicitas S. A., Fribourg. 8059

**Sirop „Esca”** (Sirop au Sulfoglycol et Hypophosphites). Remède excellent et d'un goût agréable contre la toux, catarrhe des bronches et affections pulmonaires. Préviend adultes et enfants contre toutes affections des voies respiratoires, pendant les changements brusques de température et la saison froide.  
En vente dans toutes les pharmacies. - Prix du flacon original: Fr. 4. Pour le gros, s'adresser: 13, Avenue de la Harpe, Lausanne.

**FABRICATION SUISSE**  
au Magasin de la Grand'Rue, N° 15  
**FRIBOURG**  
Grand choix de draps pour messieurs, robes et manteaux pour dames, mi-draps, milanes.  
Fabrication spéciale de laines pure laine fines et fortes, de toutes nuances; laines à tricoter. Echange de laine. Fabrication à laçon. P 7839 F 7644  
Toutes ces marchandises sont de première qualité, provenant de la Fabrique de draps de Payerne.  
**PRIX TRÈS AVANTAGEUX**  
On ne reçoit pas de laines usagées  
Se recommander, S. OULEVEY.

**D' Bonifazi de retour**  
**Géomètre**  
On demande un géomètre ou technicien au courant des mensurations et, si possible, connaissant le remaniement par cellulaire. Entrée immédiate.  
Adressez offres sous chiffres P 7834 F à Publicitas S. A., Fribourg. 8047

**ON DEMANDE**  
dans bon restaurant de la ville  
**personne**  
honnête et sérieuse, au courant de son service et sachant les deux langues.  
Faire offres sous chiffres P 7721 F à Publicitas S. A., Fribourg. 7931

**Gnevaux à vendre**  
2 de 3 ans. - S'adresser à Ed. HACHELER, aux Pilettes, Fribourg.

**ON CHERCHE À LOUER**  
à acheter d'occasion pour une religieuse infirme, un  
**fauteuil-roulant**  
ou voiture légère pour l'intérieur de la maison.  
Faire offres sous chiffres P 7833 F à Publicitas S. A., Fribourg. 8046

**Manteaux capotes drap kaki à Fr. 25.-**  
**Combinaisons travail**  
kaki à Fr. 16.50  
**Chemises de nuit** Fr. 9.50  
Envoi contre remboursement.  
Bernard & C<sup>ie</sup>, 5, rue des Deux-Marchés, Lausanne. 6266

**ON DEMANDE A LOUER**  
un petit local pour bureau, entrepôt, bien éclairé et facile à chauffer, si possible à proximité de la poste.  
Adressez offres avec conditions sous chiffres P 7809 F à l'Agence Publicitas S. A., Fribourg. 8014

**A vendre palmiers**  
yucca, aloès, etc.  
S'adresser: rue Geffer, n° 15. 7849

**C.-T. Broillet**  
Médecin-dentiste  
absent  
jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre

**Jeune homme**  
de 25 ans, demande place comme charretier Noël.  
Offres sous chiffres P 7811 F à Publicitas S. A., Fribourg. 8080

**DENTISTE**  
**D' Max BULLET**  
absent

**On demande**  
un apprenti ou rasstjetti menuisier. Rétribution dès le commencement. Entrée tout de suite ou à convenir.  
S'adresser au moulin de Champverney, à Froment. 7838

Vient de paraître:  
**LE GUIDE**  
DU  
**MAJOR DE TABLE**  
Prix net: 3 fr. 50  
2<sup>e</sup> édition  
revue et augmentée  
Fotisch Frères, éditeurs  
Vevey

**A vendre**  
cassoles de fournaux toutes neuves. 8009  
S'adresser à M. de Rysold, Nohau, près Matrab. P 7791 F

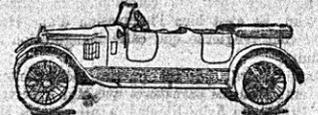
**A vendre**  
plusieurs beaux  
**yucca, aloès, etc.**  
S'adresser: rue Geffer, n° 15. 7849

Châssis 15/20 HP  
**CHARRON**  
Dernier modèle  
**Livrables tout de suite**  
Caractéristique: 4 cylindres Box 150, démarrage et éclairage électriques, roues amovibles métalliques, pneus 880/120, compteur kilométrique et indicateur de vitesse, Klaxon, outillage. Prix: 27.000 fr. français.  
AGENT GÉNÉRAL:  
**Grand Garage E. MAURER**  
50, Bd des Tranchées - Genève - Tél. 7600

**Bains des Neigles**  
à l'eau de source analysée ouverts jusqu'à nouvel avis, les jeudis et vendredis après midi, samedi toute la journée et dimanche, dès 9 heures à midi. 8048

**Avis aux Ménagères**  
**OCCASION EXCEPTIONNELLE**  
Mercredi 15 septembre, au marché du baromètre, vente d'un énorme stock de  
**vaisselle, poterie**  
**vases pour confitures, etc.**  
**PROFITEZ DE L'OCCASION**

**MAGASIN**  
**Paul BRUNSCHWIG**  
Fribourg, Pérolles, 10  
**FERMÉ**  
mardi 14 septembre

**École Centrale de chauffeurs**  
  
Cours théorique et pratique  
Brevet professionnel garanti  
**Grand Garage MAJESTIC S. A.**  
**COTTIER Frères, Lausanne**  
Prospectus gratuits sur demande

**AVIS**  
J'ai reçu l'honorable public de la contrée que j'ai reçu un grand stock de chausures, socques et articles chauds, talonnettes, grasses, attaches. Je me charge de faire des souliers sur mesure, remontage de socques et de toutes réparations au plus bas prix. P 7847 F 8057-1113  
**François OBERSON, chausures, Farvagny-le-Grand.**

**Tourbe malaxée**  
Livraison en vrac, à 10 fr. les % kg. devant domicile du consommateur  
Supplément p. livraisons en sacs 1.- fr. par % kg.  
" " au grenier - 30 "  
" " à la cave - 50 "

**TOURBIÈRES de DIRLARET**  
A. Riedo.  
7807  
**RAPPROCHISSANT** **DELICIEUX**  
**BUVEZ DU ESPERSIERS**  
pur ou à l'eau gazeuse  
**LE MEILLEUR DES APÉRITIFS**

**A VENDRE**  
à Gambach, la villa ALPINA, 17 pièces. Disponible immédiatement.  
Pour visiter et pour traiter, s'adresser à RYSER-THALMANN, 2, Rue de Romont. P 8611 F 6897

**M. A. VILLARS, avocat**  
Docteur en droit  
a transféré son étude  
**Rue de Lausanne, 30**  
TÉLÉPHONE 4.33

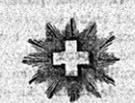
**Fruits à cidre**  
La cidrerie de Guin chargera, mercredi, 15 septembre, et les mercredis suivants, à la gare de Fribourg, aux plus haut prix du jour. 8022  
**Aug. BRULHART.**

**Immeubles à vendre**  
Pour cause de santé, le soussigné offre à vendre, par voie de soumission, les immeubles qu'il possède à La Joux, soit:  
**Boulangerie avec magasin, appartements de 6 pièces, cuisine, cave, chambre à fumer, écurie, bûcher, eau à l'abri, jardin et place, avec succursale au centre du village, comprenant magasin, chambre, cuisine, vaste dépôt, jardin et place.**  
Le tout bien aménagé et de solide construction. Clientèle assurée. Chiffres d'affaires prouvés. Mobilier et accessoires cédés. Entrée en jouissance à volonté. 7884  
Pour tous renseignements, s'adresser au propriétaire, chez qui les soumissions devront être remises jusqu'au 20 septembre 1920.  
**Hénés PHILIPONA, boulanger, LA JOUX.**

**Chauffage central**  
TÉLÉPHONE 5.77  
Fournitures générales pour installations  
Réparations et remplacements de chaudières, radiateurs, bouillottes, serpents, tuyauterie, robinetterie, etc.  
Service de contrôle et nettoyage de chaudières.  
Réparations d'horloges :-: Soudure autogène  
**Albert BLANC, Fribourg**  
à La Prairie, 3, 365, Pérolles

**Villa à vendre à Fribourg**  
14 pièces. Excellente et belle construction, grand confort, situation incomparable, vue imprenable. Entrée à convenir. S'ad. L. BAUDÈRE, agence immobilière, av. du Midi, 7, Fribourg. Tél. 4.75.

**DOMAINE**  
A louer, dans la Broye, domaine de 20 poses d'un seul mas. Prière d'adresser les soumissions, jusqu'au 20 septembre. Pour visites et pour les conditions, s'adresser au propriétaire soussigné ou à M. Louis Dévaud, à Fribourg. Frais de voyage non remboursés.  
Chéry, le 10 septembre 1920. 7994/1103  
**Cyprien DEVAUD**

**Hommage au travail national!**  
  
**Semaine Suisse**  
**Schweizerwoche**  
**Settimana Svizzera**  
**1920**  
16 au 30 octobre

**Vente d'immeubles**  
Pour cause de santé, le soussigné vendra aux enchères publiques, lundi, 20 septembre, dès 2 heures, à son domicile, les propriétés qu'il possède à Châtel-sur-Montsalvens et à Cerniat, soit

**l'auberge de la Tour**  
et 18 poses de terrain  
Les enchères auront lieu par parcelle et en bloc. 7852  
Pour tous renseignements et pour visiter la propriété, s'adresser au notaire Henri Pasquier, à Bulle, ou au propriétaire.  
**Auguste Rétornaz,**  
Châtel-sur-Montsalvens.

**Vous perdez de l'argent si vous jetez vos bas déchirés**  
et vos chaussettes, car, remis à neuf (liés ou fin tricot), vous pouvez même les porter dans des « Richelieu », la paire réparée 1 fr. 45. En envoyant 3 paires déchirées pour en réparer deux: la paire 1 fr. 30.  
Ne pas couper les pieds: Service rapide. Envoi par remboursement. Indiquer le numéro des souliers. Découpez cette annonce aujourd'hui même et demandez notre prospectus. 8043-1112  
Clinique pour la réparation des bas A. Noyer, Flum 21 (Ch. St-Gall)